Firefox about:blank

undefined - mardi 18 octobre 2022

Valence

École musulmane : la Libre pensée 26/07 défend la laïcité mais dénonce des dérives



Tout en défendant la laïcité, la Libre pensée 26/07 se montre très critique envers la gestion du dossier. Photo Le DL /Floriane LIONNET

Elle était jusqu'à présent restée très discrète. La fédération Drôme-Ardèche de la Libre pensée est finalement sortie du silence sur l'affaire de l'école musulmane de Valence (*).

Dans un communiqué de presse, la Libre pensée défend « une République authentiquement laïque », au sein de laquelle les fonds publics « iraient exclusivement à l'école publique, à même d'accueillir tous les enfants ». Elle rappelle qu'elle « combat depuis 1959 la loi Debré qui organise le financement public des écoles privées sous contrat, à 95 % catholiques (12 milliards d'euros en 2020, auxquels s'ajoute désormais son extension aux maternelles privées) ».

« Un certain nombre de réalités ont été perdues de vue »

La Libre pensée dénonce toutefois des dérives dans l'affaire qui secoue Valence depuis juin dernier. « Un certain nombre de réalités ont été perdues de vue par de pseudo-laïques dont l'unique cible est la religion musulmane », déplore-t-elle.

Sans le nommer, c'est Bruno Casari (ex-LREM) conseiller municipal d'opposition, qui est visé. Il « a cru devoir insister sur le caractère hors contrat de l'école musulmane, dans l'ignorance la plus totale des procédures », estime l'association. Elle explique qu'il faut « au moins cinq ans d'activité à une école privée pour prétendre à un contrat avec l'État, période durant laquelle l'article L 442-2 du Code de l'éducation prévoit une liste précise de contrôles effectués sous l'autorité du préfet et de l'académie ». L'association se montre également très critique envers

1 sur 2 18/10/2022 à 09:05

Firefox about:blank

l'article paru dans *Charlie hebdo*, un article contesté par l'association qui a déposé plainte pour diffamation.

Dénonçant « deux poids deux mesures », la Libre pensée rappelle que l'école apostolique franco-arménienne « est encore à ce jour hors contrat », ce qui n'a pas empêché de nombreuses visites et soutiens » de la part des autorités locales jusqu'à Gabriel Attal, alors secrétaire d'État.

(*) Rappel des faits : en juin, la Ville de Valence a accordé la vente d'un terrain à l'association Valeurs et réussite qui souhaite agrandir et déménager son école musulmane. Le 3 octobre dernier, la Ville a finalement annulé cette vente, sous la pression médiatique et après qu'elle a reçu des alertes du ministère de l'Intérieur. Ce dernier estime que l'école est proche du mouvement radical des Frères musulmans, ce que contexte l'école.

2 sur 2 18/10/2022 à 09:05